



BUDGET 2025

UNE AMBITION PRÉSERVÉE





© Laurent Pascal

« LA SITUATION NOUS IMPOSE DE LA RIGUEUR TOUT EN MAINTENANT NOS POLITIQUES PUBLIQUES À UN HAUT NIVEAU »

Entretien avec

Jean-Jacques Lasserre,
Président du Conseil départemental
des Pyrénées-Atlantiques

Quelle est la situation financière du Département aujourd'hui ?

Nous sommes passés d'une situation où, après avoir désendetté le Département, nous avions une épargne nette de 90 millions d'euros en 2022, à une épargne nette de 2 millions d'euros en 2025. Avec la crise, les droits de mutation se sont effondrés de près de 70 millions d'euros tandis que les dépenses de solidarité dans leur ensemble ont augmenté de 75 millions d'euros. C'est dans ce contexte que nous avons bâti le budget, en nous appuyant sur les provisions financières que nous avions pu épargner. Mais cette situation n'est pas tenable dans le temps. Il faudra que le gouvernement aborde ce problème structurel et apporte des réponses.

Dans un contexte économiquement tendu, comment avez-vous construit ce budget 2025 ?

Nous y avons énormément travaillé avec les élus, en essayant de nous adapter à la nouvelle situation financière, avec à l'esprit que cet exercice doit nous servir à mieux définir les futures politiques départementales. Nous avons pris le temps d'analyser nos interventions et nos interactions avec d'autres institutionnels sur des sujets communs. Ce temps nous permettra de mieux ciseler nos politiques publiques, notamment les sujets que nous voulons conserver au-delà de nos compétences obligatoires, et ceux qui doivent être du ressort d'autres collectivités.

Ces contraintes budgétaires vous ont amené à faire des choix forts.

Oui, à commencer par notre engagement en matière sociale. Nous avons proposé une hausse des taux directeurs des Ehpad de 3,5 %, pour augmenter les

ressources de ces établissements qui sont en proie à de grandes difficultés. De même, nous augmentons les dotations de fonctionnement des établissements qui assurent la protection de l'enfance et des personnes handicapées. Nous augmentons également de 9 % le budget de fonctionnement des collèges. Nous avons fait le choix de sanctuariser des budgets qui sont hors de nos compétences, comme le logement, enjeu critique notamment au Pays basque, l'aide à l'installation des jeunes agriculteurs, l'aide aux langues régionales ou encore le Plan montagne dont nous sommes à l'initiative.

Nous avons en revanche décidé d'arrêter pour un an, la réception des dossiers communaux avant d'engager de nouvelles réflexions en 2026. La situation nous impose de la rigueur tout en maintenant

nos politiques publiques à un haut niveau d'ambition et d'intervention.

Qu'en est-il de l'investissement ?

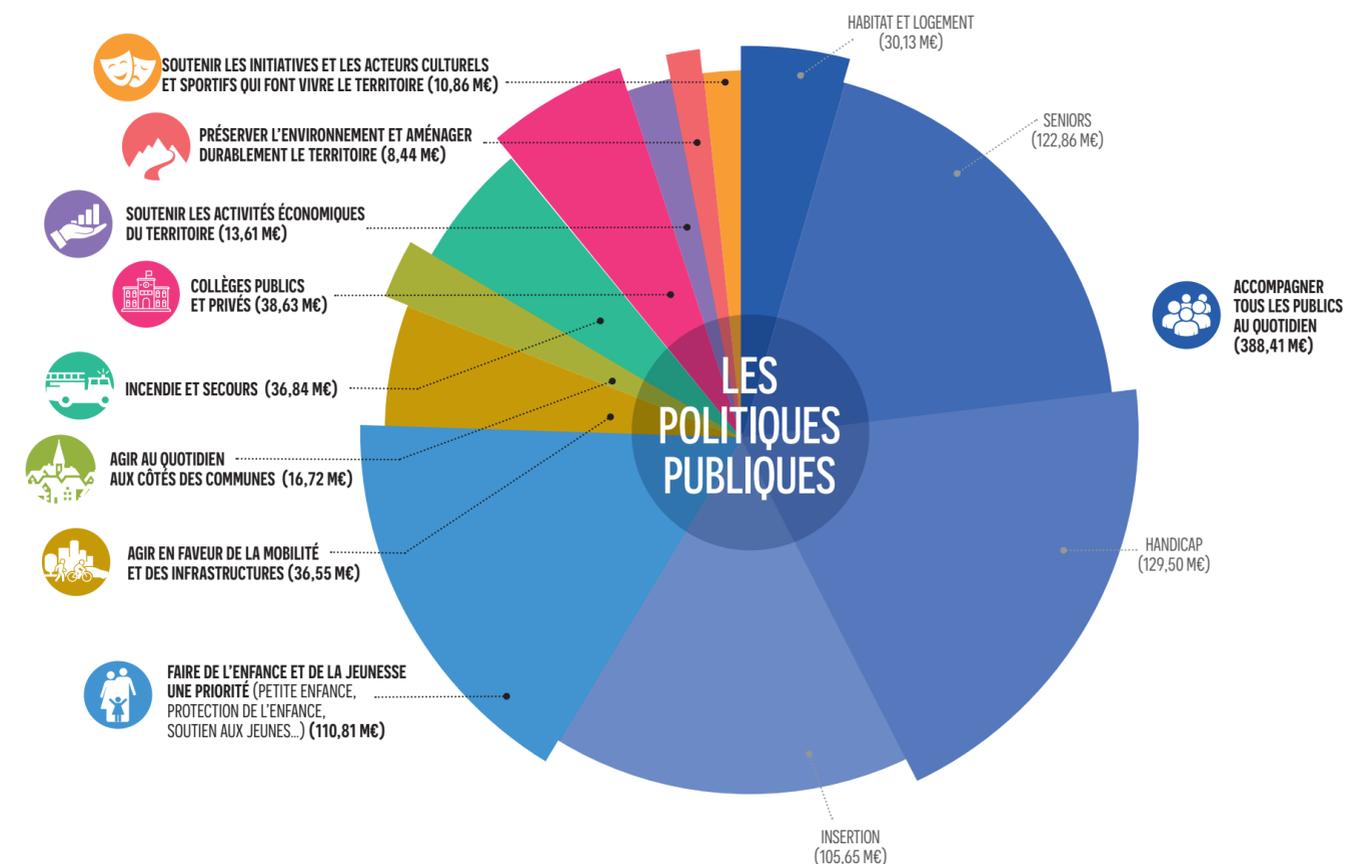
Nous avons baissé notre niveau d'investissement, qui était très élevé. Nous avons décidé de maintenir notre politique d'investissement dans les collèges car plusieurs établissements de notre parc doivent être rénovés pour accueillir les élèves dans les meilleures conditions. En revanche, nous serons très rigoristes sur les engagements partenariaux avec l'État (LGV, RN 134, échangeurs autoroutiers).

Vous avez décidé d'augmenter les droits de mutation. Pourquoi ?

Nous n'avons pas d'autre choix que d'augmenter les droits de mutation. Il faut savoir qu'au Département, nous avons une absence totale de pouvoir de décision sur nos ressources.

À la différence des Communes et des Communautés de communes, qui ont une autonomie fiscale, nous avons perdu toute capacité de financement propre, sauf pour les droits de mutation. Le Département est l'institution qui souffre le plus de la répartition fiscale car les versements de l'État ne correspondent pas à l'évolution réelle de nos dépenses, notamment de nos dépenses sociales. C'est pourquoi nous continuerons d'alerter l'État sur cette situation. C'est l'avenir des Départements qui est en jeu.

COMMENT SE VENTILE LE BUDGET 975 M€* PRIMITIF DE EN 2025



* CHIFFRES EXPRIMÉS EN MILLIONS D'EUROS

LES ACTIONS DU DÉPARTEMENT EN PRATIQUE

Le Département des Pyrénées-Atlantiques accompagne les habitants du Pays basque et du Béarn de multiples manières. Ces champs d'actions sont définis par la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) de 2015, qui précise les domaines d'interventions propres à chaque collectivité territoriale, de la Commune à l'Intercommunalité, du Département à la Région. Au sein de cette organisation de l'action publique, le Département se positionne comme chef de file des **solidarités** et de la **cohésion territoriale**. C'est le Département qui s'occupe de l'action sociale, des personnes en situation de handicap et des personnes âgées. Il intervient également auprès des jeunes dans l'accès à la culture et aux sports, l'insertion professionnelle et l'entrée dans la vie d'adulte. Dans l'éducation, le Département est en charge des **collèges**, de la création et l'entretien des bâtiments à la cantine, en passant par l'éducation à la citoyenneté et l'accès à la culture des collégiens. Acteur de l'aménagement du territoire et des transports, le Département assure la gestion de la

voirie départementale, des ports maritimes, l'équipement rural, l'aménagement foncier et finance la protection contre les incendies (SDIS). Doté d'une compétence **culturelle**, le Département est un acteur majeur des politiques de lecture publique, de la préservation du patrimoine, et gère les Archives départementales. Au-delà de ces compétences exclusives, le Département intervient sur des domaines partagés avec d'autres collectivités, notamment en matière de **soutien aux pratiques sportives amateur** ou de promotion des **langues régionales**. Il peut également se positionner sur des sujets qui représentent un enjeu majeur pour les habitants du territoire, comme le **logement**. Au quotidien, les agents départementaux mettent en œuvre ces actions sur le terrain. Assistante sociale, bibliothécaire, conducteur de travaux sur la voirie, puéricultrice à la Protection maternelle et infantile (PMI), agent d'entretien des collèges, familles d'accueils... tous ces métiers essentiels sont assurés par des fonctionnaires du Département.

Le rôle des élus

Les grands axes des politiques départementales sont votés par le Conseil départemental. Cette assemblée délibérante est formée par la réunion des 54 Conseillers départementaux des Pyrénées-Atlantiques, élus au suffrage universel direct pour un mandat de six ans, avec un binôme (femme/homme) sur chaque canton. Le Département est géré par un exécutif départemental, composé du Président (élu par les Conseillers départementaux en début de mandat) et de plusieurs Vice-président(e)s aux délégations spécifiques (autonomie, habitat et logement, culture, tourisme, transition environnementale, éducation, infrastructures, insertion et accès à l'emploi, enfance et famille, numérique...).

Le vote du budget, chaque année, permet de prévoir et d'autoriser les recettes et les dépenses annuelles du Département, tant en termes de recettes que de dépenses.

ACCOMPAGNER TOUS LES PUBLICS AU QUOTIDIEN (PERSONNES ÂGÉES, PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP, PERSONNES ÉLOIGNÉES DE L'EMPLOI, LOGEMENT...)	
388,41 M€	
Habitat et logement	30,13 M€
Habitat et logement	29,40 M€
Actions en faveur de l'habitat accompagné, partagé, inclusif	0,73 M€
Seniors	122,86 M€
Accueil du bien vieillir à domicile	73,39 M€
Accueil en établissement des seniors dépendants	49,47 M€
Handicap	129,50 M€
Accueil en établissement des personnes handicapées	71,39 M€
Accompagnement inclusif du handicap adulte en milieu ouvert	46,90 M€
Accompagnement inclusif du handicap jeunes	7,24 M€
Soutien aux acteurs de l'autonomie et actions schéma	3,96 M€
Insersion	105,65 M€
Insersion sociale et professionnelle des publics vulnérables	105,44 M€
Gens du voyage	0,21 M€
Aide au développement du tissu associatif et du bénévolat	0,26 M€

AGIR EN FAVEUR DE LA MOBILITÉ ET DES INFRASTRUCTURES	
36,55 M€	
Voirie départementale	34,61 M€
Nouvelles pratiques de mobilité	1,48 M€
Infrastructures aéroportuaires	0,46 M€

AGIR AU QUOTIDIEN AUX CÔTÉS DES COMMUNES	
16,72 M€	
Aide à l'investissement des communes et des structures intercommunales	15,22 M€
Accompagnement des acteurs publics	1,34 M€
Présence médicale 64	0,15 M€

INCENDIE ET SECOURS	
36,84 M€	
SDIS	36,84 M€

Budget de fonctionnement	
314,32 M€	(Bâtiments administratifs, relations humaines, système d'information, juridique, communication...)

FAIRE DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE UNE PRIORITÉ (PETITE ENFANCE, PROTECTION DE L'ENFANCE, SOUTIEN AUX JEUNES...)	
110,81 M€	
Protection de l'enfance	101,27 M€
Protection maternelle et infantile, soutien à l'accueil petite enfance	7,12 M€
Insersion sociale et professionnelle des jeunes	1,63 M€
Actions éducatives	0,67 M€
Adoption et naissance sous X	0,12 M€

SOUTENIR LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES DU TERRITOIRE	
13,61 M€	
Filière pêche maritime	3,70 M€
Promotion et développement touristique	3,17 M€
Agriculture, forêt, aménagement foncier et agro-alimentaire	3,06 M€
Immobilier d'entreprise et économie de proximité	2,05 M€
Innovation, ingénierie, recherche et transitions	1,22 M€
Ports	0,42 M€

PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGER DURABLEMENT LE TERRITOIRE	
8,44 M€	
Stations d'altitude et train de la Rhune	4,21 M€
Patrimoine naturel et qualité de l'environnement	3,03 M€
Gestion de la ressource en eau (Programme NAIADÉ 2023-2028)	1,20 M€

COLLÈGES PUBLICS ET PRIVÉS	
38,63 M€	
Collèges publics et privés	38,63 M€

SOUTENIR LES INITIATIVES ET LES ACTEURS CULTURELS ET SPORTIFS QUI FONT VIVRE LE TERRITOIRE	
10,86 M€	
Aides financières aux associations culturelles	2,78 M€
Patrimoine culturel	2,41 M€
Aide financière aux associations sportives	1,59 M€
Langue et culture basque	1,16 M€
Langue et culture occitane, béarnaise et gasconne	0,92 M€
Archives départementales	0,74 M€
Aide au développement de la lecture publique	0,71 M€
Coopération transfrontalière et internationale	0,38 M€
Sport de haut niveau	0,19 M€

LE DÉPARTEMENT EN ACTION

Chef de file des politiques de solidarités humaines et territoriales, le Département intervient au quotidien auprès des habitants, à tous les âges de la vie, tout en créant les conditions favorables d'un développement et d'un aménagement durable du territoire. Voici les grands axes qui guident son action en 2025.



Accompagner tous les publics au quotidien

388,41 M€



Résidence du Petit Désir à Anglet
© Xavier Dumoulin

De toutes les compétences dont le Département est garant, la compétence sociale est celle qui engage le plus l'institution. Insertion professionnelle et retour à l'emploi, accès au logement, lutte contre toute forme de précarité, aides à l'autonomie des personnes en situation de handicap, accompagnement des aînés... le Département veille à garantir l'égalité des chances et met l'inclusion au cœur de ses actions solidaires. Un engagement renouvelé dans le budget 2025, qui soutient une augmentation des dépenses sociales pour répondre aux besoins de solidarité en période de crise économique.

Responsable de la mise en œuvre du Revenu de solidarité active (RSA), le Département conduit de nombreuses actions pour permettre aux allocataires de sortir de la précarité, de l'isolement social et favoriser le retour à l'emploi, en plaçant l'humain au cœur de tout dispositif. Son nouveau Programme départemental de l'insertion (PDI, 2024-2028) entend accompagner les bénéficiaires vers une insertion professionnelle durable. Plus globalement, le Département se tient aux côtés des personnes en situation de précarité et met en place des actions de soutien dont un fonds de secours spécifique (aide alimentaire, à la mobilité).

Alors que le vieillissement de la population s'impose comme un enjeu majeur de société, le Département se mobilise pour permettre aux seniors de bien vivre et de bien vieillir dans les Pyrénées-Atlantiques. À commencer par l'aide au maintien à domicile, via l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA) qui bénéficie à 19 794 personnes, ou le financement de services d'aides et d'accompagnement à domicile dont les tarifs sont revalorisés en 2025 par le Département. Cette politique majeure en faveur des aînés se retrouve dans le soutien accru aux Ehpad, avec une hausse des moyens alloués à ces établissements qui assurent l'accueil des personnes âgées dépendantes.

Favoriser l'inclusion, c'est aussi accompagner les personnes en situation de handicap. Cette compétence majeure du Département se traduit par des aides et des dispositifs dédiés aux personnes en situation de handicap dans tous les aspects de leur vie, du logement à l'emploi, en passant par l'éducation ou l'accès à la culture et aux activités sportives. Le Département assure le versement de prestations individuelles (en particulier la Prestation de compensation du handicap - PCH), développe un programme de soutien

à l'autonomie à domicile, accompagne financièrement l'accueil en établissement ainsi que les structures qui apportent du répit aux aidants.

Et parce que la perte d'autonomie peut tout autant être liée au handicap qu'à l'avancée en âge, le Département créera en 2025 une Maison Départementale de l'Autonomie, pôle ressource chargé de simplifier les démarches des personnes en perte d'autonomie et d'optimiser les services apportés.

Enfin, face à la crise du logement qui frappe durablement le territoire, le Département maintient son action volontariste en faveur de l'habitat. Il a décidé de rehausser le budget alloué au logement de près de 60%, pour atteindre 30 millions d'euros en 2025, un engagement sans précédent qui se veut à la hauteur des enjeux. Au-delà des aides financières à l'accès, à la rénovation ou à l'adaptation des logements, le Département renforce ses efforts en faveur de la production de logement social, en sanctuarisant les financements alloués à son bailleur, l'Office 64 de l'Habitat. La signature du Plan départemental de l'habitat fin 2024 avec l'État, et le lancement en 2025 de l'Observatoire du logement, sont porteurs d'initiatives pour favoriser l'émergence de nouvelles solutions pour les habitants.



© CD64

674

LOGEMENTS DE PROPRIÉTAIRES PRIVÉS OCCUPANTS ET BAILLEURS RÉNOVÉS

19 794

BÉNÉFICIAIRES DE L'ALLOCATION PERSONNALISÉE D'AUTONOMIE

8 430

LITS EN ÉTABLISSEMENTS POUR PERSONNES ÂGÉES

4 080

BÉNÉFICIAIRES DES PRESTATIONS HANDICAP

14 500

ALLOCATAIRES DU RSA

2 933

BÉNÉFICIAIRES DE L'AIDE SOCIALE À L'HÉBERGEMENT

834

AGENTS DES SERVICES DE SOLIDARITÉ insertion, famille, personnes âgées et handicapées



Faire de l'enfance et de la jeunesse une priorité

110,81 M€

Accueil de la petite enfance, protection de l'enfance, le Département fait de l'enfance et de la jeunesse une priorité, avec un vaste champ d'actions pour tous les jeunes de 0 à 25 ans.

En témoignent les orientations du budget 2025 du Conseil départemental, qui y consacre plus de 100 millions d'euros avec une volonté, celle de préserver deux piliers de l'action départementale :
1. l'aide sociale à l'enfance ;
2. l'accompagnement des familles.

Accompagner les plus petits et leur famille

Alors que les premières années d'un enfant sont cruciales pour

son avenir, le Département joue un rôle de prévention et d'accompagnement des familles, de la grossesse aux six ans de l'enfant avec la Protection maternelle et infantile (PMI). Il intervient également dans le financement des modes de garde des jeunes enfants et gère les agréments accordés aux crèches et aux assistantes maternelles.

Protéger les enfants

Garant de la protection de l'enfance, le Département aide à protéger les enfants et apporte un soutien aux parents en difficulté, en favorisant en priorité le maintien de l'enfant dans sa famille. Lorsque cela

est nécessaire pour la sécurité de l'enfant, il confie le mineur à des assistants familiaux (262 assistants familiaux salariés) ou dans des établissements d'accueil, en veillant à trouver à chaque fois la situation la mieux adaptée à chaque enfant. Le Département intervient également auprès des jeunes majeurs, entre 18 et 21 ans, les soutenant dans leur projet d'insertion sociale et professionnelle via les « contrats jeunes majeurs ». Il prend enfin en charge les mineurs non accompagnés sur le territoire, en les guidant notamment vers le chemin d'un métier.



Collège d'Arrette
© Anna Paul

1 953

ENFANTS PLACÉS

1 989

VISITES À DOMICILE AVANT LA NAISSANCE

4 111

MESURES D'AIDE SOCIALE À L'ENFANCE

6 330

VISITES À DOMICILE APRÈS LA NAISSANCE



Collèges publics et privés

38,63 M€

Assurer le bien-être et la réussite des collégiens

Le Département, c'est aussi la gestion des collèges et l'accompagnement des jeunes collégiens. L'institution prend en charge la modernisation des établissements et le fonctionnement des 49 collèges publics du territoire, avec pour objectif d'encourager l'épanouissement, le bien-être et la réussite éducative des collégiens. Cet engagement, le Département le réaffirme en 2025 en revalorisant les dotations de fonctionnement des collèges et en maintenant le plus haut niveau de service dans l'entretien des établissements comme dans la restauration collective. Il porte par ailleurs des initiatives et actions

éducatives pour éveiller les collégiens à la culture et à la citoyenneté.

Soutenir les jeunes dans leurs projets de vie

Faire de la jeunesse une priorité, c'est accompagner les jeunes dans leurs projets de vie et leur insertion professionnelle. Des dispositifs comme « Jeunes et Engagés », qui récompense l'engagement des jeunes en finançant leur permis de conduire ou une formation (BAFA, BNSSA), ou encore le Pack Jeunes 64 qui finance les initiatives collectives portées par les 11-25 ans s'inscrivent dans cette dynamique.

416

PERSONNELS DES COLLÈGES

2,5M

DE REPAS SERVIS DANS LES COLLÈGES

6 208

PC FIXES ET PORTABLES

49

COLLÈGES PUBLICS

31 464

ÉLÈVES SCOLARISÉS EN COLLÈGES PUBLICS ET PRIVÉS SOUS CONTRAT

39

COLLÈGES PRIVÉS SOUS CONTRAT D'ASSOCIATION

1 245

TABLETTES



Agir au quotidien aux côtés des communes

16,72 M€

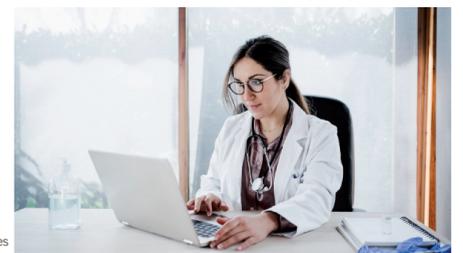
Pour le Département, la solidarité est aussi territoriale. Ce partenaire des communes met à leur disposition un service d'ingénierie pour les assister dans le développement de leurs projets et l'accès à des financements européens. Il soutient également les collectivités avec un champ d'intervention et de soutien financier dans le cadre d'appels à

projets. Si les projets déjà engagés continueront d'être financés, le contexte budgétaire contraint amène néanmoins le Département à suspendre en 2025 son soutien à de nouveaux engagements. Une pause qui permettra à l'institution de retravailler ses modes d'intervention afin de privilégier, dès 2026, les projets les plus structurants pour les communes.

15,22 M€ 50

POUR LE SOUTIEN FINANCIER AUX COMMUNES ET APPELS À PROJETS TERRITORIAUX

INSTALLATIONS DE MÉDECINS GÉNÉRALISTES DEPUIS 2019



© Getty Images



Rénovation du collège d'Arzacq
© CD64



Soutenir les initiatives et les acteurs culturels et sportifs qui font vivre le territoire

10,86 M€

Parce que la culture, l'art et le sport sont des piliers de la vie en société, le Département continue de s'engager, malgré un contexte budgétaire contraint, auprès des acteurs associatifs ou professionnels qui contribuent chaque jour à faire vivre le territoire. Pour permettre à tous d'accéder à la culture, il soutient les associations culturelles, les compagnies de spectacle vivant, les cinémas indépendants et les grands événements. Il met l'accent sur l'enseignement artistique, les pratiques amateurs et la médiation culturelle. Le Département est un fer de lance de la promotion de la lecture sur tout le territoire et auprès de tous les âges. La Biblio64 soutient et accompagne les bibliothèques publiques du territoire tout en impulsant des projets

qui créent du lien, comme le Mois du son, une initiative récemment labellisée par l'UNESCO. Parce que les Pyrénées-Atlantiques sont riches d'une double identité portée par l'euskara et l'occitan-gascon, le Département s'engage à maintenir à niveau constant sa participation aux projets culturels et la pratique de ces langues. Enfin, pour encourager les pratiques sportives, essentielles au lien social et à la santé, le Département s'engage à maintenir l'essentiel de ses contributions aux clubs amateurs et scolaires, ainsi qu'à l'organisation d'événements sportifs. Un volontarisme qui s'inscrit aussi dans l'héritage des Jeux Olympiques de 2024.



Château de Morlanne
© CD64

361 CLUBS SPORTIFS AMATEURS SOUTENUS EN 2024

432 OFFRES DE SERVICES SUR LA PLATEFORME « BOUSSOLE DES JEUNES »

160 BIBLIOTHÈQUES

290 000 DOCUMENTS (LIVRES, CD, DVD, LIVRES NUMÉRIQUES, OUTILS D'ANIMATION...) DISPONIBLES DONT 72 000 PRÊTS

75 ASSOCIATIONS SOUTENUES SUR DES MANIFESTATIONS TRADITIONNELLES ET CULTURELLES EN MILIEU RURAL

Animation escalade proposée dans le cadre du dispositif Terre de Jeux à Saint-Jean-Pied-de-Port
© CD64

32 COMITÉS SPORTIFS DÉPARTEMENTAUX SOUTENUS

4 924 PARTICIPANTS AUX ANIMATIONS CULTURELLES (MOIS DU SON, MUSIQUES EN MAI-DIATHÈQUES...)



Agir en faveur de la mobilité et des infrastructures

36,55 M€

Si certaines routes s'appellent des « départementales », ce n'est pas le fruit du hasard. L'une des compétences les plus connues du Département est en effet la construction, le développement, l'entretien et la surveillance du réseau routier, qui mobilise 302 agents au quotidien. Le Département assure ainsi le bon

fonctionnement de quelque 4 500 km de voirie, 228 km de voies vertes et plus de 1 600 ouvrages d'art, tout en veillant à intégrer des enjeux de développement durable, de la préservation de la biodiversité au développement de modes de transports du quotidien moins polluants, tels que le covoiturage et le vélo.



Engin de déneigement à La Pierre-Saint-Martin
© CD64



Nouvel aménagement du fort du Pourtalet
© CD64

170 KM DE TRAVAUX DE REVÊTEMENTS ANNUELS

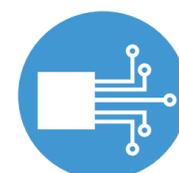
302 AGENTS TECHNIQUES DES ROUTES ET DU TERRITOIRE

228 KM DE VOIES VERTES

4 500 KM DE ROUTES DÉPARTEMENTALES ENTRETENUES ET AMÉNAGÉES

1 600 OUVRAGES D'ART

1 600 KM DE SENTIERS DÉPARTEMENTAUX DE RANDONNÉES



Apporter le Très Haut Débit à tous

C'était une volonté des élus du Département, le réseau fibre optique THD64 couvrant 100 % des habitants des Pyrénées-Atlantiques sera achevé fin 2025.

En 2019, le Conseil départemental et les Communautés de communes ont lancé le syndicat mixte La Fibre 64. Ce dernier a œuvré à la construction du réseau THD64. Il relie aujourd'hui 240 000 locaux dans 532 communes. Les opérateurs nationaux proposent des abonnements en fibre

optique partout comme dans les plus grandes villes et THD64 s'impose comme le successeur du réseau historique « France Télécom » dont Orange annonce l'extinction en 2030.

Le réseau fibre optique permet d'offrir aux usagers de meilleures connexions à internet avec de meilleurs débits. Ce nouveau réseau offre la possibilité d'aider au développement de tous les territoires qu'ils soient urbains, ruraux ou en montagne. THD64 branchera les derniers locaux (15 à 20 000 environ) en 2025.



© Getty Images

+236 000 FOYERS CONNECTÉS À LA FIBRE HORS ZONE URBAINE



Soutenir les activités économiques du territoire

13,61 M€

Soutenir notamment l'agriculture et la pêche, c'est à la fois accompagner des activités économiques essentielles et contribuer à développer une offre alimentaire de qualité et de proximité.

Face à l'enjeu que représente la transmission d'exploitations agricoles, le Département soutient l'installation de jeunes agriculteurs, avec des aides qui ont déjà

bénéficié depuis 2017 à 950 jeunes. Être solidaire avec le monde agricole, c'est aussi valoriser ces métiers, soutenir les agriculteurs fragilisés et favoriser le développement de l'agro-écologie et des circuits courts.

Le programme « Manger Bio & Local 64 » rapproche les producteurs locaux et les acteurs de la restauration collective pour permettre aux enfants de mieux manger tout en développant les

débouchés pour les filières locales. Par ailleurs, chargé du développement et de l'entretien des ports de pêche de Saint-Jean-de-Luz/Ciboure et d'Hendaye, le Département garantit aux professionnels des outils de travail performants tout en soutenant la filière pêche maritime.

Agricultrice à Lescun
© Théo Cheval

Port de Ciboure
© CD64



2 PORTS DE PÊCHE

TRAIN DE LA RHUNE ET 2 STATIONS D'ALTITUDE

336 EMPLOIS dont 90 permanents



115 JEUNES AGRICULTEURS AIDÉS POUR LEUR INSTALLATION en 2024 - Subvention de 748 000 €

336 PRODUCTEURS LOCAUX ENGAGÉS MANGER BIO & LOCAL 64 2,8 M€ de retombées économiques



Préserver l'environnement et aménager durablement le territoire

Entre océan et montagne, les Pyrénées-Atlantiques sont riches d'une biodiversité exceptionnelle et d'espaces naturels remarquables.

Un patrimoine aussi précieux que fragile, que le Département contribue à préserver à travers l'aménagement d'espaces naturels sensibles (ENS) : forêt du Pignada

8,44 M€

419 PROJETS LOCAUX ONT BÉNÉFICIÉ DU SOUTIEN DU DÉPARTEMENT EN 2024

2 M€ D'INVESTISSEMENT DU PLAN MONTAGNE



Restauration du lavoir d'Erretria à Bidart par des jeunes bénévoles dans le cadre du programme Empreintes Durables
© CD64

à Anglet, domaine d'Abbadia à Hendaye, plage d'Erretria à Bidart, forêt du Bastard à Pau, Saligue de Baudreix, tourbière de Louvie-Juzon... Un dispositif de sauvegarde de la faune, de la flore et des milieux naturels qui fête ses 40 ans en 2025. Cette démarche est complétée cette année par le lancement d'une nouvelle stratégie départementale Biodiversité, avec notamment le projet des « 64 Fantastiques » qui sensibilise à la préservation d'espèces issues de la faune et de la flore des Pyrénées-Atlantiques. L'eau étant essentielle à toute vie, le Département mène une politique volontariste de préservation de cette ressource, avec le programme Naïade (Nouvelles actions et initiatives d'accompagnement départemental pour l'eau), qui permet notamment d'assurer un contrôle de la qualité des eaux et

d'aider les collectivités dans leurs projets d'adaptation au changement climatique. C'est également un partenaire important de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, qui finance des projets de préservation de l'eau et de partage équitable de cette ressource. Préserver l'environnement, c'est permettre à tous de découvrir ce patrimoine naturel et donner l'envie d'en prendre soin. Avec les « Rendez-vous nature du 64 », le Département invite à s'immerger en pleine nature à travers un programme d'animations et de rencontres pour tous. Avec l'aménagement et la sécurisation de sites de sports et loisirs de pleine nature ainsi que l'entretien de plus de 2 000 km de sentiers balisés de randonnée, le Département encourage la pratique sportive en milieu naturel pour tous. Singularité des Pyrénées-

Atlantiques, l'espace montagnard fait l'objet d'un engagement fort du Département, qui anime le Plan montagne en veillant à concilier ses composantes économiques et ses usages, avec un attachement marqué à la préservation du pastoralisme et au respect de bonnes pratiques d'activités de plein air (dispositif Réussir ma rando). Propriétaire des stations d'altitude et du train de la Rhune, le Département veille à créer les conditions favorables au développement d'un tourisme durable en montagne. Une mission poursuivie également par l'ADT 64, l'Agence Départementale du Tourisme 64 Béarn Pays basque, qui aide les acteurs touristiques du territoire à faire évoluer leur offre en faveur d'un tourisme plus responsable, équilibré et respectueux de l'environnement comme des humains.

LES PRIORITÉS 2025

Logement : une priorité départementale face à la crise

Dans un contexte de crise extrême, le Département réaffirme son engagement prioritaire en faveur de l'habitat, agissant sur plusieurs leviers pour accélérer la production et la réhabilitation de logements.

Point d'ancrage essentiel à toute politique de solidarité, le logement est une priorité pour le Département. C'est pourquoi, dans le contexte de crise qui frappe les Pyrénées-Atlantiques, le Département a décidé de porter le budget de sa politique Habitat à 30 millions d'euros en 2025, une hausse sans précédent (+60%) pour répondre à l'enjeu crucial de l'accès au logement. Cet engagement s'inscrit en droite ligne de l'adoption, en 2024, du Plan départemental de l'habitat, construit en collaboration avec tous les établissements publics de coopération intercommunale des Pyrénées-Atlantiques et en concertation avec l'ensemble des acteurs locaux de l'habitat et du logement, pour renforcer la production de logements abordables, faciliter l'accès au logement pour tous et apporter plus de confort de vie aux ménages. Après avoir financé la construction entre 2022 et 2023 de 1 300 logements sociaux sur l'ensemble des Pyrénées-Atlantiques, le Département va

poursuivre cette ambition qui fait de lui le premier financeur public du logement social, via les projets de son bailleur, l'Office 64 de l'Habitat. Agir en faveur du logement, c'est aussi accompagner la rénovation énergétique, l'adaptation des logements à la perte d'autonomie et la lutte contre l'habitat indigne. Pour y répondre, le Département, déléguataire de l'État pour les aides à la pierre, continue de déployer son programme « Bien Chez Soi », avec pour objectif d'agréer 600 propriétaires occupants modestes. Enfin, parce que répondre à la crise du logement ne saurait se faire sans prendre en compte les enjeux de sobriété foncière, le Département encourage le développement d'une filière d'éco-réhabilitation, élément clé pour densifier intelligemment, revaloriser et donner une seconde vie aux bâtiments existants, dans une approche à la fois écologique et économique. Une perspective que des chantiers pilotes viendront rendre tangible dès cette année.



Résidence du Petit Désir à Anglet - Office 64 de l'Habitat © Xavier Dumoulin

Collèges

En augmentant la dotation de fonctionnement des 49 collèges des Pyrénées-Atlantiques, le Département réaffirme son engagement pour la jeunesse et l'éducation.



Restauration cité scolaire de Nay ©CD64

Avec 49 collèges publics accueillant plus de 21 000 élèves, le Département des Pyrénées-Atlantiques reste un acteur majeur de l'éducation, engagé pour offrir à tous les collégiens du territoire les conditions les plus favorables d'apprentissage des savoirs et d'épanouissement. Une ambition réaffirmée dans le budget 2025 qui voit le budget des collèges des Pyrénées-Atlantiques atteindre plus de 38 M€. Cet effort entend notamment aider les collèges à faire face aux effets de l'inflation, en particulier énergétique, et ainsi à garantir le cadre d'études et de vie des collégiens et de la communauté éducative. Dans ce même esprit, le Département maintient son programme d'actions éducatives, qui soutient et porte des projets encourageant l'engagement citoyen, le sport et la santé, les arts et la culture, la découverte du territoire et la préservation de l'environnement.

Travailler dans de bonnes conditions passe aussi par l'éducation à une alimentation saine et de qualité. Gestionnaire des services de restauration de 42 établissements, le Département poursuit cet engagement à travers la démarche départementale Manger Bio & Local 64, qui privilégie les circuits courts, les produits locaux et lutte contre le gaspillage alimentaire. Et pour que cette alimentation soit à la portée de tous les collégiens, le Département a décidé de relever l'aide départementale à la restauration scolaire, coup de pouce apporté aux familles les plus modestes dans le paiement des frais de cantine.

Ehpad, un soutien nécessaire

Le Département répond présent face aux difficultés financières des Ehpad, qui accueillent plus de 7 000 résidents dans les Pyrénées-Atlantiques.

Un récent rapport du Sénat le confirme, les deux tiers des Ehpad (établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) sont dans une situation financière dégradée, victimes entre autres des effets de l'inflation. Des difficultés auxquelles n'échappent pas les établissements des Pyrénées-Atlantiques. C'est pour leur venir en aide que le Département a décidé de réévaluer de 3,5 % ses aides sur la partie hébergement et de maintenir un haut niveau de financement de la dépendance. Ces engagements volontaristes vont permettre d'augmenter les capacités financières des Ehpad, puisque le Département assure tout ou partie des frais d'hébergement et d'accompagnement des personnes âgées dans ces structures, par le biais de l'aide sociale à l'hébergement (ASH) et de l'aide personnalisée à l'autonomie (APA) en établissement. Une mesure qui bénéficiera à plus de 7 000 résidents accueillis et à leur famille et qui fait du Département l'acteur le plus engagé de Nouvelle-Aquitaine sur ces enjeux.



© Getty Images

Aux côtés du SDIS, pilier de la sécurité des habitants

Le Département a décidé de renforcer son soutien financier au Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS), clé de voûte de la protection des personnes et des biens.

Incendies, secours d'urgence aux personnes en cas d'accidents, interventions sur des catastrophes naturelles, protection de la faune, risque technologique, sauvetage côtier ou en montagne... les multiples interventions du Service Départemental d'Incendie et de Secours des Pyrénées-Atlantiques (SDIS 64) lui permettent d'assurer la sécurité civile sur le département. Au quotidien, près de 1 900 sapeurs-pompiers volontaires et plus de 500 sapeurs-pompiers professionnels interviennent depuis les 44 Centres d'Incendie et de Secours répartis sur le territoire. Le SDIS est financé à hauteur de 40 % par les

communes et les intercommunalités et de 60 % par le Département. Un engagement maintenu et même renforcé dans le budget 2025, puisque la contribution départementale, qui s'élève à plus de 36 M€, sera augmentée de 2 % par rapport à l'année 2024, afin de garantir la qualité et la continuité de ce service public indispensable sur tout le territoire.

Dans cette même ambition, le Département participera en 2025 aux investissements dans les centres de secours de Lembeye et d'Arzacq et continuera d'avancer avec le SDIS sur des projets de mutualisation de locaux, moyens et matériels.